World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 22-26 juin 2026

Distribution: générale

Date: 16 avril 2026

Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2026/8-A/1/DRAFT

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (https://executiveboard.wfp.org/fr).

Projet de plan stratégique de pays – Côte d'Ivoire (2026-2029)

Durée	1er juillet 2026-30 juin 2029
Coût total pour le PAM	52 393 107 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	2,8

* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur l'être humain.

Résumé

La Côte d'Ivoire a accompli d'importants progrès sur le plan de la croissance économique, du développement des infrastructures et de la stabilité politique. Cependant, en 2025, plus d'un million de personnes connaissaient un niveau d'insécurité alimentaire dit "de crise" (phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). À celles-ci s'ajoutaient 3,3 millions de personnes en situation dite "de stress" (phase 2) sur le plan de la sécurité alimentaire, tandis que la malnutrition demeure un problème de santé publique, en particulier chez les femmes et les enfants. Les aléas naturels, la dégradation de l'environnement et les fragilités structurelles contribuent à l'insécurité alimentaire, au même titre que les crises qui sévissent dans les pays voisins. Parallèlement, la pression croissante qui s'exerce sur les ressources naturelles et les services locaux ne rend que plus nécessaire la mise en place de solutions intégrées et durables impulsées au niveau national.

Pour faire face à ces difficultés, le plan stratégique de pays établi par le PAM pour la Côte d'Ivoire pour la période 2026-2029 concorde avec les priorités nationales, notamment le Plan national de développement pour 2026-2030 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable portant sur la même période. Il s'articule autour de deux effets directs intégrés.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth
Sous-Directeur exécutif
Département des opérations liées aux programmes
courriel: matthew.hollingworth@wfp.org

Mme O. Hantz
Directrice de pays
courriel: olivia.hantz@wfp.org

- *Effet direct 1.* En Côte d'Ivoire, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par des chocs peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs.
- *Effet direct 2.* D'ici à 2029, le Gouvernement est mieux à même de mettre en œuvre un programme pérenne de repas scolaires grâce à son action en faveur d'un système alimentaire résilient qui s'articule autour de moyens d'existence renforcés, d'une meilleure gestion des ressources naturelles et du développement des filières locales.

Au titre de l'effet direct 1, le PAM apportera une assistance alimentaire ciblée et mènera des interventions dans le but de prévenir la malnutrition aiguë dans le prolongement des stratégies nationales, tout en renforçant les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Il s'agira notamment de renforcer les mécanismes d'alerte rapide et les mécanismes publics pour que les ménages les plus vulnérables puissent accéder en temps utile à l'assistance voulue. Autant que possible, les bénéficiaires seront progressivement mis en rapport avec les activités de relèvement et de renforcement de la résilience menées au titre de l'effet direct 2.

Au titre de l'effet direct 2, le PAM appuiera l'action menée par le pays pour accroître la couverture, la qualité et la viabilité des programmes de repas scolaires, en privilégiant les modèles utilisant la production locale. Les interventions intégrées viendront à l'appui des moyens d'existence en milieu rural, de la remise en état des terres, du développement des filières locales et de l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés. Le plan stratégique de pays met tout particulièrement l'accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, le renforcement de la prise en main des activités par les communautés et le développement de systèmes alimentaires durables.

Le présent plan stratégique de pays fait apparaître l'évolution vers un rôle de catalyseur stratégique que le PAM opère, et qui l'amènera à travailler en partenariat étroit avec les institutions nationales pour appuyer la mise en œuvre des politiques, renforcer les systèmes et pérenniser plus efficacement les interventions. Une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités institutionnelles et de la prise en main des programmes par les acteurs nationaux. Durant la période couverte par le plan, le PAM rééquilibrera progressivement sa participation, combinant une mise en œuvre directe sélective à l'intensification de l'appui destiné à accroître les capacités du Gouvernement aux niveaux national et décentralisé. Cette approche vise à renforcer la gestion et le financement des programmes de repas scolaires et des programmes axés sur la résilience par les instances nationales, tandis que le PAM continuera de fournir une assistance technique, de soutenir l'élaboration des politiques et d'effectuer des investissements catalytiques de manière adaptée pour accompagner cette évolution. Pendant la période couverte par le plan stratégique de pays, le PAM étudiera aussi avec le Gouvernement les futures options de collaboration, y compris d'autres modalités de présence à partir de juin 2029.

Le PAM continuera de favoriser l'intégration des programmes en faisant concorder son action avec les initiatives menées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'éducation et de la résilience, tout en soutenant au mieux les systèmes et les programmes dirigés par les pouvoirs publics. Les partenariats stratégiques noués avec les institutions publiques, les agences techniques et la société civile seront essentiels pour obtenir le plus de résultats concrets possible et apporter des solutions adaptées au contexte et évolutives. L'innovation, la production de données factuelles, l'intégration de solutions informatiques et le renforcement de la coordination à tous les niveaux contribueront davantage encore à l'obtention des résultats escomptés. Dans l'ensemble de ses interventions, le PAM adoptera une démarche fondée sur les besoins, conforme aux principes humanitaires.

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays, le PAM réaffirme sa détermination à aider les autorités nationales à remédier aux problèmes liés à l'alimentation et à la nutrition, à renforcer la résilience et à favoriser le développement durable en Côte d'Ivoire.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Côte d'Ivoire (2026-2029) (WFP/EB.A/2026/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 52 393 107 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. La Côte d'Ivoire, dont la population a été estimée à 32,8 millions d'habitants en 2025, avec un taux de croissance soutenu de 2,73 pour cent[1], continue de se heurter à de multiples difficultés liées à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté et aux inégalités sociales. La part des personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé, pour passer de 7 pour cent en 2022 à 14 pour cent en 2024. En novembre 2025, 1,03 million de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë et plus de 3,3 millions étaient exposées à ce risque. Dans 8 des 31 régions du pays, plus du quart de la population ne peut pas satisfaire ses besoins alimentaires fondamentaux[2].

2. Depuis son indépendance, en 1960, la Côte d'Ivoire connaît une certaine stabilité politique, seulement interrompue entre la fin des années 1990 et 2011. Depuis, le pays a retrouvé la paix et entrepris des réformes, devenant l'une des économies les plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne. Cependant, même si la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) devrait s'établir à 6,5 pour cent en moyenne en 2025-2026[3], alimentée par l'augmentation de la production de cacao, l'investissement dans les infrastructures, le développement agro-industriel et l'extraction des ressources, une accumulation de difficultés, notamment les inondations, la déforestation, les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 et les mouvements de population en provenance des pays voisins, est récemment venue accentuer la vulnérabilité du pays[4].

3. La Côte d'Ivoire demeure un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, classé à la 157e place sur 193 pays selon le Rapport sur le développement humain 2025[5]. La pauvreté a reculé, pour passer de 55,4 pour cent en 2011 à 37,5 pour cent en 2021, même si des disparités persistent entre les zones rurales et les zones urbaines[6]. Les indicateurs relatifs à la malnutrition restent préoccupants: la prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans est de 3,7 pour cent et, même s'il a diminué, le retard de croissance s'établissait à 21,4 pour cent en 2025[7] (contre 23 pour cent en 2021). La malnutrition chronique est particulièrement élevée dans les régions rurales du Nord et du Nord-Est. L'anémie se maintient à un niveau élevé et touche 68 pour cent des enfants de 6 à 59 mois et 61 pour cent des femmes[8]. À cela s'ajoute le fait qu'il y aurait actuellement 410 000 personnes vivant avec le VIH en Côte d'Ivoire, pays pourtant concerné par l'accélération de la riposte impulsée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida[9, 10].

[1] Agence nationale de la statistique. 2025. *Chiffres clé de la Côte d'Ivoire.*

[2] Cadre harmonisé. 2025. *Résultats de l'analyse de la situation actuelle et projetée de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.*

[3] Groupe Crédit Agricole. 2025. Côte d'Ivoire: contexte politico-économique.

[4] Groupe de la Banque africaine de développement. Page Web: République de Côte d'Ivoire.

[5] Programme des Nations Unies pour le développement. 2025. Country Insights | Human Development Reports.

[6] République de Côte d'Ivoire. 2021. *Plan national de développement PND 2021-2025*.

[7] Enquête SMART de 2025.

[8] République de Côte d'Ivoire. 2023. *Côte d'Ivoire – Enquête Démographique et de Santé 2021: Rapport final*.

[9] Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. 2015. *Comprendre l'accélération: Passer à la vitesse supérieure pour mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030.*

[10] Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Fiches d'information par pays: Côte d'Ivoire.

4. Classée au 134e rang sur 187 selon l'indice de la "Notre-Dame Global Adaptation Initiative"[11], la Côte d'Ivoire est également l'un des pays au monde les plus exposés aux chocs naturels. Près de 60 pour cent des terres productives sont dégradées et le pays a perdu 90 pour cent de ses forêts au cours du siècle dernier[12]. L'expansion des terres agricoles et les catastrophes écologiques à répétition ont aggravé la dégradation des sols et la perte de biodiversité, incitant le Gouvernement à promouvoir des pratiques agricoles et environnementales plus durables[13]. La capacité d'adaptation des ménages est restreinte par la pauvreté, la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale et l'accès inégal à la terre.

5. L'agriculture, qui représente 20 pour cent du PIB et emploie 48 pour cent de la population, demeure l'un des piliers de l'économie[14]. Le secteur est toutefois dominé par les cultures de rente, ce qui contribue à réduire la production des cultures vivrières et à augmenter la vulnérabilité face à l'instabilité des prix. La plupart des agriculteurs sont des petits exploitants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et ont peu accès à la terre, aux intrants agricoles et aux services[15]. Les disparités entre les hommes et les femmes dans le secteur agricole nuisent à la productivité et font ressortir la nécessité d'adopter des politiques pour renforcer les droits fonciers des femmes, améliorer l'accès de ces dernières au financement et prendre pleinement en compte les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, dans les programmes nationaux. La transition vers des systèmes alimentaires durables est une priorité nationale qui nécessite d'investir dans la transformation locale, la diversification des cultures et la remise en état des terres.

6. Depuis 2021, la Côte d'Ivoire a vu arriver un nombre croissant de demandeurs d'asile fuyant le Burkina Faso, en proie à l'insécurité. Le 30 novembre 2025, le pays accueillait 73 584 demandeurs d'asile[16]. Cette situation fait peser une charge supplémentaire sur les ressources déjà insuffisantes des zones rurales, où l'accès aux services de base est limité et où la dégradation de l'environnement s'accélère. La demande accrue de produits alimentaires, d'eau, de terres et de logements a accentué les problèmes déjà présents liés à la pauvreté, au chômage des jeunes, à la gestion des ressources naturelles et à la cohésion sociale sur fond de tensions socioéconomiques relatives à l'agriculture, à l'élevage et, dans certaines zones, aux activités illégales d'extraction artisanale de l'or.

7. Dans le domaine de l'éducation, la Côte d'Ivoire a accompli des progrès notables, en particulier dans l'enseignement primaire, grâce à l'amélioration des infrastructures, au recrutement d'enseignants et aux mesures de réduction des disparités. Les taux nets de scolarisation sont de 96 pour cent pour les filles et de 94 pour cent pour les garçons, et les taux d'achèvement des études de 85 pour cent pour les premières et de 80 pour cent pour les seconds[17]. Cependant, 2,3 millions d'enfants[18] ne sont toujours pas scolarisés. Parmi eux, 2 millions n'ont jamais été scolarisés et 300 000 autres sont en situation d'abandon scolaire. L'accessibilité limitée des écoles dans les zones rurales, les contraintes socioéconomiques et les difficultés d'ordre administratif, comme la non-possession d'acte de naissance, sont autant d'obstacles à l'éducation. Malgré l'augmentation des investissements, certains

[11] University of Notre Dame. 2024. Notre Dame Global Adaptation Initiative: Country Index: Rankings.

[12] REDD+ Côte d'Ivoire. 2017. *Résumé pour Décideurs: Stratégie Nationale REDD+ de la Côte d'Ivoire*.

[13] Voir les engagements pris par la Côte d'Ivoire à la 15e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui s'est tenue en mai 2022 à Abidjan.

[14] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2020. *Digital Agriculture Profile – Côte d'Ivoire*.

[15] Gouvernement ivoirien et PAM. 2018. *Examen stratégique national "faim zéro" Côte d'Ivoire*.

[16] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Operational data portal: Côte d'Ivoire. Données en date du 30 novembre 2025.

[17] Gouvernement ivoirien. 2022. *Statistiques scolaires 2022-2023.*

[18] Près du tiers de la population d'âge scolaire.

problèmes, tels que les sureffectifs dans les classes et la pénurie d'enseignants, continuent d'influer sur la qualité de l'enseignement[19].

8. Malgré certains progrès, les disparités entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons restent un problème majeur. Selon une évaluation mondiale de 2025 du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire se classe 127e sur 148 pays, ce qui indique des inégalités persistantes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles[20]. Les femmes sont plus exposées au risque de pauvreté et nettement plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Leur accès limité à la terre, à la technologie, aux processus décisionnels et à l'éducation restreint encore leur capacité à participer pleinement aux initiatives en faveur du développement et à bénéficier de leurs retombées.

9. Les jeunes représentent une priorité absolue aux fins du développement du pays. Selon le recensement de 2021, près de la moitié de la population a moins de 20 ans. Bien que plusieurs programmes en faveur des jeunes aient été mis en place, l'enjeu reste majeur. Le chômage des jeunes demeure élevé: selon les données recueillies, 18,8 pour cent d'entre eux ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, les jeunes femmes étant tout particulièrement concernées. Il est indispensable d'élargir les possibilités offertes aux jeunes en matière d'éducation, de formation et de participation à la vie économique pour favoriser une croissance durable.

2. Priorités nationales et assistance collective

10. Le présent plan stratégique de pays (PSP), établi pour la Côte d'Ivoire pour la période 2026-2029, est le fruit de consultations approfondies qui ont rassemblé, à l'occasion de réunions bilatérales et de consultations nationales et régionales, des spécialistes de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, des systèmes alimentaires, des affaires humanitaires, de la nutrition, de l'éducation, de la santé, de l'économie et de l'environnement, les autorités locales, des représentants de l'État, les donateurs, la société civile et des groupes représentant les femmes et les jeunes.

11. Parallèlement à l'élaboration du PSP, le Gouvernement et le système des Nations Unies se sont concertés au sujet du Plan national de développement de la Côte d'Ivoire pour 2026-2030 et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le "Plan-cadre de coopération") pour la même période. Les priorités qui sont définies dans ces trois plans convergent vers le développement du capital humain, l'accès aux services, l'autonomisation des femmes et des jeunes et le développement durable au niveau local et sur le plan économique. La sécurité alimentaire et nutritionnelle fait partie intégrante de ces plans, au même titre que l'éducation, la santé, l'emploi et la gouvernance. Le Gouvernement a également adopté des politiques importantes en matière de protection de l'environnement, d'agriculture résiliente et d'adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes, avec l'appui de différents partenaires. En dépit des progrès accomplis, des lacunes subsistent, notamment quant à la prise en compte des petits exploitants dans les programmes agricoles et environnementaux de grande ampleur.

[19] Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2021. *Synthèse régionale des études et rapports nationaux sur les enfants et adolescents en dehors de l'école. Afrique de l'Ouest et du Centre.*

[20] Voir World Economic Forum, 2025.

12. En 2023, le pays s'est joint à la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire, créée en 2021, à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, signifiant ainsi sa détermination à faire des programmes de repas scolaires une composante fondamentale de son action en faveur du développement du capital humain. Des défis majeurs restent toutefois à relever pour que cette volonté prenne la forme d'un cadre juridique et opérationnel solide. L'absence de loi consacrée à la question et le manque de coordination multisectorielle freinent la mise en œuvre effective de cette mesure et son développement[21]. Bien que des partenaires clés aident les pouvoirs publics dans leur action, des lacunes majeures contrarient les efforts déployés pour étendre les programmes à toutes les écoles et renforcer le cadre institutionnel[22].

13. La Côte d'Ivoire avance activement sur la voie de la souveraineté alimentaire grâce à des investissements massifs en faveur de la production d'aliments locaux, de leur transformation et de leur accessibilité économique. Le Programme national d'investissement agricole de deuxième génération, qui porte sur la période 2018-2025, est axé sur le développement des filières, le renforcement du suivi de la sécurité alimentaire et l'amélioration des programmes publics à l'intention des populations vulnérables.

14. La Côte d'Ivoire a fait la preuve de la grande importance qu'elle attachait à la nutrition en adoptant des politiques de premier plan et en instaurant, en 2019, un organe de coordination de haut niveau, aujourd'hui connu sous le nom de Conseil national pour l'alimentation et la nutrition, chargé de mettre en œuvre les politiques nationales relatives à la nutrition et d'assurer la coordination intersectorielle. Un Plan national multisectoriel de nutrition a été établi pour la période 2024-2027 afin d'améliorer la situation en la matière et le développement du jeune enfant en luttant contre la dénutrition, les carences en micronutriments et l'augmentation du nombre de maladies liées au surpoids. Le financement des interventions nutritionnelles reste toutefois faible, celles-ci ne comptant que pour 0,53 pour cent des dépenses totales consacrées à la santé. Il sera indispensable de renforcer la coordination multisectorielle, d'accroître les investissements et d'étoffer les initiatives visant à faire évoluer la société et les comportements pour que le plan porte ses fruits dans l'ensemble du pays.

15. La Côte d'Ivoire a érigé la protection sociale en priorité stratégique, comme en témoignent la Stratégie nationale de protection sociale pour 2024-2028, le Plan national de développement pour 2021-2025 et le Plan social du Gouvernement pour 2022-2024. S'articulant autour de cinq axes stratégiques, la Stratégie nationale de protection sociale vise à réduire le taux de pauvreté pour le faire passer de 39,4 pour cent à 28,6 pour cent d'ici à 2028, à améliorer l'accès aux centres sociaux et à développer les soins de santé universels. Malgré l'importance donnée à la question, le système de protection sociale demeure fragmenté, sa couverture, limitée, et le registre social, incomplet. Les populations rurales et les femmes sont nettement défavorisées pour ce qui est de l'accès aux filets de protection sociale et aux soins de santé, vulnérabilité aggravée par le fait que les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre du secteur informel, qui représente 71 pour cent de la population active. Le Gouvernement collabore avec ses partenaires pour faire avancer la mise en œuvre de la stratégie et la mise en place d'un registre social complet.

[21] Le programme national de repas scolaires couvre actuellement 36 pour cent des écoles. Voir Banque mondiale. 2025. *Systems Approach for Better Education Results – School feeding. Côte d'Ivoire country report, February 2025* (non disponible en ligne).

[22] Gouvernement ivoirien. 2022. *États généraux de l'éducation: Rapport de synthèse des concertations nationales*.

16. Depuis qu'il reçoit des demandeurs d'asile fuyant l'insécurité qui sévit dans la région[23], le pays a renforcé ses capacités de préparation et d'intervention avec l'aide d'entités des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'organisations non gouvernementales. Des difficultés persistent, en particulier dans les régions du Nord et les zones frontalières, où les infrastructures limitées, les lacunes dans la prestation de services et l'insécurité régionale font peser une pression plus forte sur le logement, l'emploi et les filets de sécurité. Pour répondre aux besoins immédiats et parvenir à une résilience à long terme, la Côte d'Ivoire adopte une démarche axée sur l'articulation entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Il s'agit avant tout d'élargir l'accès aux services de base, de favoriser l'inclusion économique, de consolider la cohésion sociale et de renforcer la résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation. Malgré les progrès accomplis et les programmes de cohésion sociale mis en œuvre par certains partenaires, comme la Banque mondiale, un soutien technique et financier supplémentaire est nécessaire pour généraliser des solutions durables en faveur des demandeurs d'asile, en particulier dans les domaines de l'intégration socioéconomique, de la gestion des pièces administratives et de la planification en matière de gouvernance.

3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM en Côte d'Ivoire

17. En Côte d'Ivoire, le PAM apporte une compétence bien particulière en raison de sa capacité à intervenir à l'articulation de l'action humanitaire, du développement et de la paix, en associant intervention d'urgence, résilience à long terme et renforcement des systèmes. Sa présence bien ancrée sur le terrain, ses partenariats de longue date avec le Gouvernement et les communautés et son savoir-faire reconnu en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de systèmes alimentaires lui permettent d'intervenir à l'échelle voulue tout en s'adaptant à l'évolution des besoins. Les solides capacités dont il dispose en matière de données et d'analyse, sa place prépondérante dans le domaine des repas scolaires et le rôle croissant qu'il joue dans le renforcement des systèmes nationaux, notamment ceux ayant trait aux filets de sécurité et à la nutrition, font de lui un levier stratégique pour la mise en œuvre des priorités nationales. En reliant les politiques publiques et la mise en œuvre, le PAM comble les lacunes d'importance critique laissées par d'autres acteurs, en particulier dans les zones rurales touchées par l'insécurité alimentaire, tout en contribuant à l'action menée par les institutions nationales pour mettre en place des systèmes alimentaires durables et valoriser le capital humain.

18. En 2024, une évaluation du PSP établi pour la Côte d'Ivoire pour la période 2019-2023 a confirmé la place importante qu'occupait le PAM dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition et son efficacité en la matière. Y était également salué le soutien stratégique que le PAM a apporté en lien avec la pérennisation du programme national de repas scolaires, l'enrichissement du riz et le renforcement de la capacité du Gouvernement et des partenaires à se préparer aux crises alimentaires et à y faire face.

19. Une évaluation à mi-parcours de la deuxième phase d'un projet mené dans le cadre du Programme international McGovern-Dole d'alimentation pour l'éducation et la nutrition infantile, mis en place par le Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, est venue confirmer la grande utilité de ce projet et sa concordance avec les priorités nationales, notamment la lutte contre l'insécurité alimentaire, le renforcement de l'alphabétisation et la satisfaction des besoins spécifiques des garçons et des filles dans les régions vulnérables. L'évaluation a confirmé une évolution positive, notamment la volonté de plus en plus affirmée du Gouvernement ivoirien de soutenir la transition. Le projet a également fait la preuve qu'il comportait de solides composantes favorisant la pérennisation des résultats à travers la forte mobilisation des communautés, la poursuite des initiatives de renforcement

[23] Jusqu'à récemment, les demandeurs d'asile arrivaient du Mali, mais, ces dernières années, la majorité d'entre eux sont arrivés du Burkina Faso.

des capacités et une augmentation progressive des contributions financières nationales[24]. En outre, ce projet a permis d'accomplir des progrès notables s'agissant de réduire la faim à la mi-journée, de stimuler la scolarisation et l'alphabétisation, notamment des filles, et de renforcer la participation des femmes aux structures communautaires, comme les groupements d'agriculteurs, les comités scolaires, les comités chargés de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs et les mécanismes de planification au niveau local. Cette approche intégrée et multisectorielle concorde avec la participation plus large du PAM à d'autres initiatives financées par des donateurs et conjugue un appui opérationnel ciblé pour préserver l'accès à des repas scolaires de qualité à des interventions complémentaires menées dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, tout en renforçant les liens avec les systèmes de production agricole locaux.

20. À la fois coordonnateur et chef de file technique, le PAM a contribué à faire de la Côte d'Ivoire l'un des artisans du programme d'action relatif aux repas scolaires aux niveaux régional et international. En facilitant la participation directe du Gouvernement à des instances de haut niveau[25], le PAM a permis aux parties prenantes ivoiriennes de partager des données d'expérience, d'échanger avec leurs homologues et de promouvoir les repas scolaires comme investissement stratégique en faveur de la sécurité alimentaire à long terme, ce qui contribue à la transformation des systèmes alimentaires et à la réalisation d'objectifs de développement nationaux plus larges.

21. Le renforcement de la collaboration avec les ministères techniques, d'autres entités des Nations Unies et les partenaires coopérants locaux restera une priorité centrale dans le cadre de la nouvelle stratégie, en concordance avec les constatations issues de l'évaluation du précédent PSP. Ces efforts contribueront à améliorer la qualité de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des activités du PAM, tout en les pérennisant, en renforçant l'obligation de rendre compte et en augmentant l'efficacité opérationnelle. Le PAM mettra davantage l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et sur les approches fondées sur les partenariats afin d'appuyer les systèmes, les politiques et les programmes dirigés par les autorités nationales.

22. Les consultations nationales et régionales ont fait ressortir la large renommée dont bénéficiait le PAM du fait de son grand savoir-faire en matière de ciblage communautaire et de mobilisation. Les partenaires ont souligné l'efficacité avec laquelle le PAM utilisait les méthodes de planification communautaire participative dans ses programmes axés sur la résilience, notant leur pertinence et l'accueil positif qu'elles recevaient de la part des autorités locales et des communautés bénéficiant d'un appui. Ces méthodes ont été saluées pour avoir favorisé la prise en main au niveau local et permis d'adapter les interventions aux besoins et priorités des communautés.

23. Par ailleurs, les capacités dont dispose le PAM en matière de chaîne d'approvisionnement et de logistique, notamment l'entreposage des produits alimentaires, la distribution et l'intervention d'urgence, ont été considérées comme des atouts majeurs. Dans le cadre du PSP pour 2026-2029, elles lui seront utiles pour améliorer la coordination avec les institutions nationales et les partenaires, en mettant tout particulièrement l'accent sur le renforcement des systèmes d'approvisionnement dans la perspective des interventions d'urgence et des programmes de repas scolaires.

[24] PAM. 2025. *Mid-term evaluation of Support to the integrated programme for sustainability of school canteens in Côte d'Ivoire from 2020 to 2026.* United States Department of Agriculture's (USDA) McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition Programme.

[25] Notamment un atelier consacré au financement durable de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, organisé à Dakar par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, un Forum mondial sur la nutrition infantile qui s'est tenu à Osaka et auquel a participé la Ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, ainsi que la participation du Gouvernement ivoirien au deuxième sommet mondial de la Coalition pour l'alimentation scolaire, tenu à Fortaleza, au Brésil, en septembre 2025.

4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats

Orientation et impacts escomptés du plan stratégique de pays

24. Le présent PSP pour la Côte d'Ivoire fera fond sur les atouts particuliers du PAM pour s'attaquer aux difficultés chroniques que connaît le pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, tout en s'alignant sur les priorités nationales définies dans le Plan national de développement, le Plan-cadre de coopération et la stratégie sous-régionale établie par le PAM pour le golfe de Guinée[26]. Partenaire de confiance du Gouvernement aux fins de la transformation des systèmes alimentaires, le PAM continuera d'opérer sa transition vers des programmes intégrés et pérennes.

25. La principale priorité du Gouvernement est de renforcer le capital humain afin d'améliorer la productivité, d'attirer des investissements et de transformer l'économie du pays[27]. Cet objectif peut être atteint au moyen d'interventions favorisant l'inclusion des femmes, des jeunes et des petits exploitants agricoles. Dans le cadre du présent PSP, le PAM appliquera une approche catalytique fondée sur des partenariats, en mettant à profit ses compétences reconnues pour mobiliser les communautés et relier les politiques, les systèmes et les programmes de grande ampleur nationaux aux composantes les plus vulnérables de la population.

26. Le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale sera au cœur du présent PSP, dans le droit fil de la priorité que s'est fixée le Gouvernement de renforcer le capital humain dès le plus jeune âge. En fournissant dans les écoles des repas nutritifs, enrichis de préférence localement, et en encourageant des pratiques saines à la faveur d'ateliers destinés à faire évoluer la société et les comportements, le PAM améliorera les résultats obtenus en matière d'éducation et de nutrition. En outre, ce modèle stimulera le développement économique local en amenant les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes à participer aux filières. Il resserrera les liens entre les producteurs locaux et les écoles, soutiendra l'entrepreneuriat des jeunes et favorisera des partenariats propices à la croissance.

27. En parallèle, le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire ciblée, notamment des aliments spécialisés enrichis pour prévenir la malnutrition aiguë, aux personnes les plus vulnérables tout en aidant le Gouvernement à renforcer les systèmes réactifs face aux chocs. Dans la mesure du possible, le PAM orientera progressivement les bénéficiaires de l'aide d'urgence vers des interventions axées sur la résilience à long terme.

Intégration des programmes

28. Au titre du présent PSP, le PAM resserrera les liens entre les activités et les effets directs en adoptant une approche intégrée en matière de systèmes alimentaires. En associant et en intégrant la résilience, les moyens d'existence, la nutrition et l'éducation et en apportant un appui aux programmes publics, le PAM cherchera à mettre en œuvre des interventions cohérentes et complémentaires adaptées au contexte national. L'objectif général est d'aider les ménages vulnérables à passer de l'assistance d'urgence à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable.

[26] PAM. 2023. *Prevent, prepare and respond to the spill over of the Sahel crisis In the Gulf of Guinea (Benin, Togo, Ghana and Côte d'Ivoire)*.

[27] Selon la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire affiche l'un des taux de productivité les plus bas du monde. Une augmentation de 1 pour cent du PIB se traduit par une baisse de seulement 0,6 pour cent du taux de pauvreté.

29. Au titre de l'effet direct 1, le PAM appuiera la transition d'une assistance non assortie de conditions à une aide d'urgence et au relèvement à court terme, contribuant ainsi à stabiliser les moyens d'existence et à répondre aux besoins immédiats. À mesure que la situation s'améliorera, les ménages recevant cet appui auront accès à des possibilités de création d'actifs et de renforcement de leurs moyens d'existence à plus long terme grâce aux activités 3 et 4 relevant de l'effet direct 2. L'approche globale concorde avec les programmes nationaux de filets de sécurité et vise à renforcer le capital humain des populations les plus à risque. Elle reposera sur la fourniture d'aliments nutritifs produits localement pour les repas scolaires et sur l'amélioration de l'alimentation grâce au soutien destiné aux filières durables d'aliments enrichis. Le PAM recherchera la convergence géographique en ciblant pendant plusieurs années les mêmes communautés à l'aide d'un ensemble intégré de mesures d'assistance associant les repas scolaires, la production alimentaire locale et l'appui à la création de revenus. L'alimentation scolaire utilisant la production locale occupera une place centrale en faisant intervenir les petits exploitants agricoles dans les repas scolaires et le développement des filières locales.

30. Le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale contribuera également à renforcer les rapprochements et les synergies entre les activités prévues au titre de l'effet direct 2. Par exemple, l'appui technique apporté au titre de l'activité 3 permettra d'augmenter l'approvisionnement en aliments locaux destinés aux repas scolaires (activité 2), tandis que les excédents permettront aux petits exploitants (activité 4) d'entreprendre des activités dans des domaines tels que la transformation des aliments ou le transport. Le renforcement des capacités restera au cœur des activités, de façon à doter les ménages vulnérables et les institutions nationales de compétences utiles dans les situations d'urgence ou dans le contexte du développement.

Collaboration stratégique avec les partenaires

31. Dans le cadre du présent PSP, le PAM continuera de placer au rang de ses priorités l'harmonisation avec les politiques et les systèmes nationaux en soutenant la direction des opérations par le Gouvernement et en veillant à l'efficacité de la mise en œuvre, tant par les ministères centraux que par les services décentralisés. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec des acteurs tels que les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture, de la solidarité, de la santé et des affaires étrangères (par l'intermédiaire de la Direction d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides) pour faire avancer l'application des politiques, développer les capacités institutionnelles et veiller à ce que les programmes soient cohérents et pilotés au niveau local, en particulier pour ce qui est des repas scolaires, de la préparation aux situations d'urgence, de la nutrition et du renforcement des programmes publics. Le PAM approfondira sa collaboration avec les autorités locales, les organisations communautaires et les partenaires nationaux pour faire en sorte que les programmes soient de plus en plus souvent élaborés, gérés et pris en main au niveau local. En outre, il nouera un partenariat stratégique avec le Ministère de l'économie, du plan et du développement, dont le mandat multisectoriel et la fonction de coordination sont essentiels pour garantir la cohérence des politiques, la mobilisation des ressources et l'harmonisation avec les cadres nationaux de développement.

32. L'une des composantes essentielles de la coopération sera le soutien apporté en continu au programme national de repas scolaires, fondé sur le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Dans le droit fil de la stratégie nationale relative aux repas scolaires et d'une évaluation sur l'alimentation scolaire menée en 2024 dans le cadre de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)[28], le PAM aidera à combler les lacunes dans les domaines du financement, du suivi, de l'appui logistique et de l'approvisionnement local. Aux côtés du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et du Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières, il s'efforcera en priorité de renforcer les mécanismes d'approvisionnement et la mobilisation des communautés en mettant en rapport les écoles et les petits exploitants. De manière plus générale, le PAM collaborera avec la société civile, les associations de jeunes et de femmes et les autorités locales pour favoriser l'adoption dans ses programmes de solutions pilotées par la communauté.

33. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) appuieront ensemble la mise en œuvre de la stratégie nationale de pérennisation des cantines scolaires. Ils concevront ainsi une approche durable en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en tirant parti du savoir-faire technique de la FAO dans le domaine de la production agricole, de l'appui apporté par le FIDA aux organisations paysannes et aux filières dans le cadre de ses initiatives en cours, et de l'assistance fournie par le PAM aux petits exploitants agricoles pour développer l'approvisionnement local et resserrer les liens avec les marchés. Les trois organismes ayant leur siège à Rome veilleront à la complémentarité de leurs activités d'appui en se répartissant clairement les tâches dans les domaines de la production de données factuelles, de l'appui stratégique, de l'agriculture durable et du développement des filières. Ils travailleront également main dans la main pour mettre au point un modèle économique axé sur des repas scolaires durables, lequel fera converger les objectifs définis en matière d'agriculture, de nutrition et d'éducation tout en montrant clairement les avantages procurés sur le plan économique. Ils investissent actuellement dans une programmation conjointe qui favorise la complémentarité dans les domaines stratégiques. Ils entendent ainsi relier les résultats présentés dans leurs rapports respectifs, se concerter pour intervenir dans les mêmes régions, y compris dans le cadre de programmes distincts, et à favoriser la cohérence en ciblant les mêmes populations de façon à maximiser l'impact collectif.

34. Le PAM continuera de prendre activement part aux principales instances de coordination sectorielle, à savoir: le groupe local de partenaires de l'éducation, dirigé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui est chargé de développer le ciblage conjoint et les ensembles intégrés de mesures en faveur de l'éducation et de la nutrition conçus pour améliorer les résultats de l'apprentissage; le groupe sur l'agriculture, dirigé par la FAO et la Banque mondiale, qui met son savoir-faire technique au service des stratégies nationales; et le groupe sur le climat, dirigé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui partage les enseignements tirés du projet d'assurance climatique et apportera ses éclairages aux fins de la transposition des initiatives à plus grande échelle. De manière plus générale, dans le domaine de la résilience, le PAM établira des partenariats stratégiques et coordonnés avec des acteurs nationaux et internationaux. Les ministères, notamment ceux chargés de l'agriculture, de l'environnement, des ressources animales et halieutiques et des eaux et forêts, ainsi que leurs services décentralisés, mèneront les initiatives relatives à la gestion des ressources naturelles et au développement rural. En parallèle, le PAM collaborera avec le PNUD pour appuyer des initiatives communautaires visant à améliorer les moyens d'existence et à renforcer la capacité des ménages vulnérables à faire face à des

[28] Banque mondiale. 2025. *Systems Approach for Better Education Results – School feeding. Côte d'Ivoire country report, February 2025* (non disponible en ligne).

chocs récurrents − en particulier dans les régions du Nord et de l'Ouest − en s'appuyant sur les compétences spécialisées du PNUD dans les domaines de l'élaboration des politiques, de la planification et de la mobilisation du secteur privé, ainsi que sur la capacité opérationnelle du PAM au niveau des communautés.

35. Le PAM continuera de travailler en étroite coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations et l'UNICEF, s'agissant notamment des déplacements forcés et de la malnutrition chez les enfants. La collaboration avec les prestataires de services financiers et les plateformes numériques améliorera l'efficacité des transferts de type monétaire. En parallèle, le PAM développera les liens de coopération qu'il a établis avec la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) pour favoriser la cohésion sociale et la résilience. Il renforcera également ses partenariats avec les prestataires de services financiers, les plateformes numériques, SODEXAM[29] et les instituts de recherche pour améliorer les systèmes d'approvisionnement et les dispositifs d'alerte rapide.

36. Afin d'augmenter encore l'impact et la viabilité des programmes, le PAM développera la collaboration, y compris la coopération Sud-Sud, avec les institutions financières internationales, les milieux universitaires et le secteur privé, ce qui permettra de mobiliser des compétences techniques et des ressources, de cultiver l'innovation et d'appuyer la planification fondée sur des données factuelles. Les initiatives conjointes viseront avant tout à mettre en place des filières locales, à développer des outils numériques et à concevoir des solutions propres à renforcer la résilience qui comportent une dimension nutritionnelle et soient conformes aux objectifs nationaux.

Effets directs du plan stratégique de pays et activités

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: En Côte d'Ivoire, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par des chocs peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs

37. S'appuyant sur les progrès accomplis dans le cadre du PSP pour 2019-2023, le PAM travaillera aux côtés du Gouvernement afin de renforcer les moyens dont celui-ci dispose pour coordonner, gérer et mettre en œuvre en temps voulu des interventions axées sur la préparation et l'action en cas de catastrophe de façon à réduire les répercussions des chocs et des facteurs de perturbation sur les personnes vulnérables, notamment grâce à l'appui apporté aux systèmes nationaux. Son assistance technique sera ainsi mise au service de l'action menée afin de renforcer les systèmes d'alerte rapide, notamment en collaboration avec SODEXAM, d'élaborer des cadres d'action anticipatoire et de mettre en œuvre des dispositifs d'assistance dirigés par le Gouvernement qui soient réactifs face aux chocs. Le PAM collaborera étroitement avec le Gouvernement de sorte que les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition soient mieux prises en compte dans les stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe et d'intervention d'urgence, y compris au niveau infranational.

[29] Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique.

38. Parallèlement aux activités de renforcement des systèmes, le PAM fournira une assistance aux personnes touchées par la crise qui sévit au Sahel, notamment les demandeurs d'asile et les communautés d'accueil. Il apportera pendant trois mois une assistance alimentaire essentielle sous la forme de transferts de type monétaire aux réfugiés venant d'arriver dans le pays; les mêmes ménages recevront en plus des aliments spécialisés pour prévenir la malnutrition aiguë s'ils comptent des enfants de moins de 5 ans ou des femmes ou des filles enceintes ou allaitantes. Le PAM procédera régulièrement à des opérations de ciblage de façon à prolonger jusqu'à six mois la durée d'assistance pour les personnes les plus vulnérables. La démarche permettra de faire en sorte qu'aussi bien les demandeurs d'asile que les communautés d'accueil bénéficient de l'assistance, conformément aux principes humanitaires et au principe consistant "à ne pas nuire", de manière à favoriser la cohésion sociale. Le PAM fera des mesures de protection une priorité et s'emploiera à assurer la sécurité des sites et à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il aura recours aux outils d'enregistrement biométrique du HCR pour s'assurer que l'assistance est fournie en toute sécurité aux personnes voulues. À la demande du Gouvernement, il apportera également une assistance aux populations touchées par des catastrophes naturelles.

39. Le PAM poursuivra les efforts déployés pour renforcer la cohésion sociale entre les populations d'accueil et les populations déplacées, notamment en analysant l'influence éventuelle de l'assistance sur les dynamiques communautaires à l'œuvre et en mettant en place des mesures visant à atténuer les risques associés. Un suivi régulier permettra au PAM et à ses partenaires d'ajuster le ciblage et de faire participer les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs axées sur la préservation et la remise en état d'actifs productifs et de ressources naturelles de base, activités qui contribuent directement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Lorsque le système national de filets de sécurité ne pourra pas prendre en charge les bénéficiaires, ceux-ci seront dirigés autant que possible vers des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs menées au titre de l'effet direct 2 du PSP, de façon à accroître leur autonomie et leur résilience. Cette approche progressive sera guidée par le contexte, des critères d'admissibilité et de sortie fondés sur la vulnérabilité socioéconomique, le statut de réfugié et le profil des personnes concernées. Le PAM s'efforcera également de faciliter l'inclusion des ménages en situation de vulnérabilité prolongée dans les filets de sécurité appuyés par le Gouvernement.

40. Bien que les transferts de type monétaire restent la modalité privilégiée en cas d'intervention d'urgence, le PAM conservera une réserve limitée d'aide en nature pour faire face aux chocs liés aux conditions météorologiques et fournir une assistance alimentaire d'appoint à court terme aux ménages touchés.

41. En combinant l'apport d'une aide directe aux personnes vulnérables avec des mesures de renforcement des systèmes nationaux, le PAM s'emploiera à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels immédiats, à rétablir les moyens d'existence, à promouvoir la cohésion sociale et à renforcer la capacité des institutions publiques à mieux anticiper les chocs et à y faire face.

Harmonisation avec les priorités nationales

42. Les activités prévues au titre de l'effet direct 1 du présent PSP seront conformes au plan national d'intervention d'urgence élaboré par le Gouvernement, qui définit les principes généraux de l'assistance aux populations déplacées et aux populations touchées par des catastrophes. La valeur des transferts destinés aux communautés d'accueil sera harmonisée avec celle des transferts prévus au titre du programme national de filets de sécurité. Ces activités contribueront au résultat escompté 2 du Plan-cadre de coopération, qui vise à garantir l'accès aux services sociaux de base, y compris dans des contextes d'urgence.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, le Gouvernement est mieux à même de mettre en œuvre un programme pérenne de repas scolaires grâce à son action en faveur d'un système alimentaire résilient qui s'articule autour de moyens d'existence renforcés, d'une meilleure gestion des ressources naturelles et du développement des filières locales

43. L'effet direct 2 du PSP repose sur une stratégie globale intégrée visant à aider le Gouvernement à renforcer le capital humain afin de faire émerger une économie mieux à même de favoriser le changement. Fort d'un solide savoir-faire stratégique, de sa présence au niveau local et de sa capacité éprouvée à mobiliser les communautés, le PAM jouera un rôle essentiel pour relier les politiques et les initiatives de financement menées par les autorités nationales à la situation sur le terrain, en particulier en donnant aux femmes et aux jeunes les moyens d'agir au sein des communautés.

44. Au titre de l'activité 2, le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre son programme national de repas scolaires et à concrétiser sa vision 2030 consistant à fournir des repas chauds et nutritifs pendant 80 jours à 60 pour cent des élèves dans toutes les écoles primaires publiques du pays. L'objectif est d'améliorer la couverture et la qualité du programme au moyen d'une approche en quatre volets: utiliser le programme comme un filet de sécurité en fournissant directement des produits alimentaires dans les régions où l'insécurité est élevée; participer à des activités de renforcement durable des capacités institutionnelles afin de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre un programme financé de manière pérenne, notamment en tirant parti d'outils numériques adaptés aux programmes de repas scolaires; élaborer un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale d'un bon rapport coût-efficacité, en synergie avec les activités 3 et 4, y compris en expérimentant les transferts de type monétaire et des approches modulables; et consolider les acquis antérieurs sur la base de l'évaluation SABER de 2024. Le PAM réduira progressivement le nombre de jours de distribution de repas scolaires dans les écoles ciblées afin de permettre au Gouvernement de prendre en main les opérations de manière échelonnée en fonction des capacités de financement nationales. Parallèlement, il fournira une assistance technique et financière ciblée pour renforcer les cadres d'orientation et les cadres juridiques, améliorer les mécanismes de financement, optimiser la conception des programmes et les systèmes institutionnels, et mobiliser davantage les communautés afin de garantir une transition harmonieuse et durable.

45. Dans le cadre de l'activité 3, le PAM adoptera une démarche intégrée axée sur la résilience qui consistera à cibler pendant trois ans les zones vulnérables afin de protéger, de remettre en état et de renforcer les actifs communautaires, tout en appuyant la diversification et la pérennisation des moyens d'existence. Les interventions aideront les communautés rurales vulnérables à renforcer leur capacité de réaction face aux chocs, à améliorer leur sécurité alimentaire à long terme et à accéder à de nouveaux moyens d'existence. En remettant en état les actifs communautaires, en améliorant l'accès à l'eau et en mettant à disposition des outils permettant de réduire, de transférer et d'atténuer les risques − tels que l'assurance indicielle −, le PAM vise à renforcer la stabilité économique, la cohésion sociale et la résilience globale des communautés, de façon, à terme, à réduire la dépendance à l'égard de l'assistance alimentaire. Une attention particulière sera accordée à l'autonomisation des femmes et des jeunes grâce à l'appui apporté en faveur d'un accès équitable aux ressources, à la formation et aux possibilités de revenus.

46. Dans le prolongement de l'aide qu'il apporte aux petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, pour améliorer leur productivité, leur accès aux marchés et leur résilience face aux chocs et aux facteurs de perturbation, le PAM resserrera encore les liens avec les marchés et améliorera la transformation après récolte dans le cadre de l'activité 4. Il s'agira de renforcer les filières locales et de créer des centres de regroupement et de transformation dans certaines zones, en complément des agropoles créées à l'initiative du Gouvernement. Le PAM formera le personnel et renforcera les capacités des coopératives et des entreprises agroalimentaires en matière de normes de qualité, d'entreposage, de réduction des pertes après récolte et d'information relative aux marchés. Il continuera également de soutenir les initiatives nationales d'enrichissement du riz et du manioc s'emploiera à faciliter leur intégration dans les systèmes alimentaires nationaux, notamment au programme de repas scolaires, en vue de remédier aux carences en micronutriments et d'améliorer les résultats obtenus sur le plan nutritionnel. Dans le prolongement de ces travaux, le PAM revitalisera l'Alliance nationale pour l'enrichissement des aliments, qui réunit les principales parties prenantes, y compris le secteur privé, afin de faire avancer les initiatives nationales menées dans ce domaine.

47. Les trois activités prévues au titre de cet effet direct sont interdépendantes et complémentaires. Afin de maximiser l'impact et l'efficience, le PAM les mettra toutes en œuvre dans les mêmes communautés vulnérables[30]. Ainsi, la remise en état des terres au moyen de la création d'actifs (activité 3), conjuguée au soutien apporté aux petits exploitants agricoles (activité 4), contribuera à la restauration de la base de moyens d'existence des agriculteurs, tout en leur permettant d'appuyer les programmes menés en milieu scolaire. En retour, l'alimentation scolaire utilisant la production locale offrira un débouché stable aux petits exploitants, ce qui favorisera la pérennisation des programmes. La dimension nutritionnelle sera prise en considération dans l'ensemble des activités, ce qui sera propice à l'adoption de pratiques saines. Par ailleurs, le PAM renforcera ses partenariats et travaillera en étroite collaboration avec les institutions publiques pour assurer l'efficacité de la planification et de la mise en œuvre et une transition sans heurt, réalisable à différentes échelles, vers une prise en main des activités par le pays.

Harmonisation avec les priorités nationales

48. Les activités axées sur les repas scolaires qui sont proposées sont conformes aux stratégies et aux plans nationaux mis au point par le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et récemment approuvés, ainsi qu'aux cadres plus généraux instaurés par le Gouvernement s'agissant de l'éducation, de la nutrition, des filets de sécurité et de l'appui aux systèmes nationaux. Les activités axées sur la résilience et le renforcement des capacités s'inscrivent dans le prolongement des politiques nationales définies par le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières, le Ministère de l'environnement, du développement durable et de la transition écologique, le Cabinet du Président de la République et le Cabinet du Premier Ministre pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire. Les activités concordent avec les résultats escomptés 1, 2 et 3 du Plan-cadre de coopération.

[30] Une analyse intégrée du contexte et d'autres analyses seront utilisées à cette fin.

5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation

Hiérarchisation des priorités

49. La vision renouvelée exposée dans le PSP pour la Côte d'Ivoire (2026-2029) marque une volonté manifeste de passer à une stratégie plus ciblée, plus cohérente et plus réaliste, qui s'appuie sur une structure de résultats rationalisée. Alors que le cadre précédent comptait six effets directs stratégiques et plus d'une vingtaine de produits, la nouvelle vision concentre les efforts autour de deux effets directs clés qui échelonnent clairement l'aide humanitaire, le renforcement de la résilience et l'appui destiné aux systèmes. Ce recentrage réduit considérablement le nombre d'activités au sein d'un ensemble plus intégré organisé autour de quatre activités, chacune conçue pour générer des résultats à plus forte valeur ajoutée. Des interventions auparavant mises en œuvre séparément – telles que la fourniture de repas scolaires, les activités à dimension nutritionnelle de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, les achats locaux et le développement des filières – sont, par exemple, désormais regroupées au sein d'un même module cohérent qui renforce les systèmes nationaux de repas scolaires, contribue à une alimentation plus saine et stimule la production alimentaire locale grâce à une demande stable et prévisible.

50. L'action menée par le PAM dans le cadre du présent PSP devra s'appuyer sur un modèle de financement reposant de plus en plus sur des investissements conjoints avec le Gouvernement ivoirien et les banques de développement. À mesure que le pays intensifiera ses efforts en matière de développement du capital humain, de résilience et de renforcement des systèmes nationaux, le PAM aidera le Gouvernement à structurer des programmes cofinancés mobilisant des ressources nationales, des financements à des conditions favorables d'institutions financières internationales et régionales, ainsi que des contributions complémentaires de donateurs. Cette approche aidera à transposer à une plus grande échelle les interventions efficaces – telles que les programmes axés sur les filières et sur la santé et la nutrition en milieu scolaire –, tout en permettant aux systèmes nationaux de jouer un rôle moteur croissant au fil du temps. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement pour plaider en faveur d'un soutien coordonné des partenaires, encourager la coopération Sud-Sud par l'entremise de plateformes régionales telles que le Centre régional d'excellence contre la faim et la malnutrition, et mettre ses compétences techniques au service des partenaires de développement afin de mobiliser des investissements supplémentaires et des financements innovants à l'appui de dispositifs gérés par les autorités nationales. En cas de déficit de financement, les interventions visant à sauver des vies accorderont la priorité aux personnes et aux communautés les plus vulnérables grâce au ciblage communautaire, en application de la stratégie régionale de hiérarchisation des priorités et en consultation avec le Gouvernement, les donateurs et les partenaires. S'agissant des activités axées sur les repas scolaires et la résilience, le PAM œuvrera avec le Gouvernement pour tirer le meilleur parti des synergies et atténuer les répercussions sur les populations bénéficiant d'une assistance.

51. Le PAM consultera régulièrement ses interlocuteurs gouvernementaux pour s'assurer que les priorités définies dans ses programmes demeurent conformes à l'évolution des besoins et des stratégies de la Côte d'Ivoire et sont adaptées à la situation du pays pendant toute la durée d'exécution du PSP.

Stratégies de pérennisation et de transition

52. Les stratégies du PAM en matière de pérennisation et de transition reposent sur des investissements soutenus qui visent à renforcer les capacités des principaux acteurs des systèmes alimentaires. À l'appui de la priorité du Gouvernement consistant à combler les lacunes sur le plan du capital humain, mentionnée dans le nouveau plan national de développement, le PAM continuera de collaborer avec les institutions, les partenaires locaux et les communautés pour perfectionner les compétences, les outils et les dispositifs institutionnels, tout en renforçant les systèmes nécessaires pour gérer et pérenniser les interventions. Pendant la période couverte par le plan stratégique de pays, le PAM étudiera aussi avec le Gouvernement les futures options de collaboration, y compris d'autres modalités de présence à partir de juin 2029.

53. Dans le cadre du présent PSP, le PAM œuvrera avec le Gouvernement et ses partenaires en vue de pérenniser le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et suivra à cet effet une approche catalytique et synergique reposant sur les partenariats stratégiques qui auront été noués. L'appui du PAM sera guidé par des cadres tels que les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation sur l'alimentation scolaire menée dans le cadre de l'initiative SABER, de sorte que ses interventions soient structurées, coordonnées et conformes aux priorités nationales.

54. Pour renforcer la viabilité des opérations, le PAM accordera la priorité aux partenariats solides et aux synergies établies avec des acteurs clés, notamment le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des productions vivrières, le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, la FAO et le FIDA, de façon à appuyer le développement des filières locales et à favoriser l'adoption de pratiques agricoles durables. Des partenariats stratégiques à long terme, appuyés par des mécanismes de coordination interinstitutionnelle efficaces, serviront de fondements à des systèmes alimentaires résilients pris en main par les instances nationales.

55. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, l'action menée par le PAM pour renforcer les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'analyse de la sécurité alimentaire visera au premier chef à doter les services publics pertinents, en particulier les services décentralisés, des compétences et des outils nécessaires pour anticiper et gérer les chocs et y faire face efficacement. En parallèle, le PAM collaborera étroitement avec les acteurs nationaux en vue de trouver des solutions à long terme viables pour les populations les plus vulnérables et les plus à risque selon une approche par étapes, qui reliera la préparation aux chocs et l'intervention en cas de crise au renforcement de la résilience et, le cas échéant, à l'assistance fournie dans le cadre des systèmes nationaux.

56. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM aura recours à des approches pérennes de renforcement des systèmes pour appuyer la consolidation progressive d'un programme de repas scolaires pris en main par le pays. Il cessera progressivement d'assurer directement la mise en œuvre du programme, tout en continuant de collaborer avec les acteurs nationaux pour renforcer leurs capacités. Concernant les repas scolaires, notamment le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM continuera d'aider le Gouvernement à prendre part à l'Initiative de financement durable. Il facilitera les analyses relatives à la marge de manœuvre budgétaire et aux coûts, aidera à élaborer dans sa version définitive une stratégie nationale de financement et appuiera les échanges structurés qui seront menés avec les principaux partenaires sur les questions financières. Cette initiative garantira que des efforts soutenus seront déployés pour faire adopter une législation accordant au programme national de repas scolaires un statut spécial et le dotant d'un cadre budgétaire amélioré. Les activités complémentaires 3 et 4 contribueront à pérenniser les opérations en appuyant la création de sources de revenus viables pour les communautés, ainsi que la mise en place de mécanismes fiables d'approvisionnement alimentaire pour les écoles.

57. En collaboration avec ses principaux partenaires, notamment l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale, ainsi que des organismes publics et le secteur privé, le PAM mettra à profit son savoir-faire en matière d'analytique des données, de solutions numériques et d'innovation dans le domaine de l'assistance alimentaire pour renforcer les capacités nationales et contribuer à l'élaboration d'un écosystème numérique durable pris en main localement. Cet écosystème favorisera la prise de décisions fondées sur des données factuelles et améliorera la prestation de services dans tous les secteurs, notamment au moyen du passage au numérique du programme national de repas scolaires et de l'amélioration de l'accès à l'information météorologique aux fins de la préparation aux situations d'urgence et de l'analyse de la sécurité alimentaire.

ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA CÔTE D'IVOIRE (2026-2029)		
Domaine d'action privilégié	**INTERVENTION FACE À UNE CRISE**	**RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE**
Effet direct du PSP	**Effet direct 1 du PSP:** En Côte d'Ivoire, les populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par des chocs peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les chocs.	**Effet direct 2 du PSP:** D'ici à 2029, le Gouvernement est mieux à même de mettre en œuvre un programme pérenne de repas scolaires grâce à son action en faveur d'un système alimentaire résilient qui s'articule autour de moyens d'existence renforcés, d'une meilleure gestion des ressources naturelles et du développement des filières locales.
Activité	**Activité 1:** Mettre en place un ensemble intégré de mesures axées sur l'alimentation et la nutrition à l'intention des populations en situation d'insécurité alimentaire et touchées par des chocs et renforcer les capacités nationales en matière de production de données factuelles et de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, notamment en consolidant les systèmes d'assistance publics réactifs face aux chocs.	**Activité 2:** Mener des activités de sensibilisation auprès des hauts responsables et fournir une assistance technique et une assistance directe aux fins de la mise en œuvre des programmes nationaux et de l'application d'ensembles novateurs de mesures axées sur les écoles et la nutrition privilégiant des aliments nutritifs et sans danger pour la santé produits localement.
		Activité 3: Fournir aux communautés une assistance aux fins de la protection, de la remise en état et du renforcement des actifs essentiels et des infrastructures de base qui permettent d'atténuer les répercussions des chocs, notamment la remise en état des actifs naturels et productifs.
		Activité 4: Apporter une assistance technique aux institutions nationales, aux acteurs locaux des filières alimentaires et aux populations ciblées pour leur permettre d'accroître la production locale d'aliments nutritifs et d'accéder à de nouvelles possibilités de revenus et à de nouveaux débouchés, dont les écoles.

ANNEXE II

Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Le bureau de pays a mis en place un système complet de suivi et d'évaluation de façon à assurer la pleine conformité avec la circulaire de la Directrice exécutive relative aux prescriptions minimales en matière de suivi et aux normes portant sur les mécanismes communautaires de remontée de l'information. Ce système, qui repose sur une stratégie de gestion des connaissances, permettra d'assurer le suivi des activités menées au titre du PSP, d'en rendre compte et d'y donner suite, afin de recueillir des données factuelles, d'éclairer la prise de décisions relatives aux programmes et de mettre en évidence la contribution du PAM à l'élimination de la faim.

2. Les indicateurs d'effet direct et de performance seront harmonisés avec les priorités définies dans le Plan-cadre de coopération et évalués conformément aux exigences institutionnelles en matière de suivi. Les indicateurs d'effet direct, de produit et de processus seront ventilés par sexe, par âge et par situation au regard du handicap.

3. Des cibles approuvées par les communautés seront définies et porteront notamment sur la responsabilité à l'égard des personnes touchées. Les mécanismes communautaires de remontée de l'information seront renforcés grâce à la mise en service du système SugarCRM dans le cadre du projet global du PAM relatif aux assurances à donner. Le dispositif servira de plateforme unifiée pour faire remonter aux échelons supérieurs les problèmes signalés au moyen des mécanismes communautaires de remontée de l'information et du suivi des processus. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires gouvernementaux chargés de mettre en œuvre plusieurs de ses activités en Côte d'Ivoire pour s'assurer que les valeurs cibles sont harmonisées, font l'objet d'un suivi et sont utilisées pour ajuster les interventions.

4. Un état des lieux détaillé des moyens disponibles sera réalisé au début de la période concernée par le PSP au moyen de systèmes qui mesurent les connaissances et la performance en lien avec le renforcement des capacités du pays.

5. Afin de réduire autant que possible les dépenses et d'augmenter l'efficacité, le bureau de pays utilisera les technologies d'analyse et d'automatisation destinées à collecter, à analyser et à visualiser les données, notamment le système interne de suivi de l'impact des actifs. Il réalisera également une évaluation de l'impact sur la vie privée avant de définir les données à recueillir pour concevoir des programmes efficaces et garantir le respect des règles du PAM en matière de protection des données.

6. Les projets exécutés dans le cadre du PSP feront l'objet de plusieurs évaluations. Des activités de suivi post-distribution seront menées régulièrement afin de mieux comprendre comment les différents groupes de bénéficiaires du PAM utilisent les transferts d'assistance alimentaire.

7. Le Gouvernement a demandé au PAM de l'aider à réaliser une nouvelle évaluation nationale de la sécurité alimentaire. Conjuguée aux évaluations des besoins essentiels, au suivi à distance de la sécurité alimentaire et à une étude menée à l'aide de l'outil d'analyse destiné à combler le déficit en nutriments, cette évaluation renforcera les systèmes nationaux d'analyse de l'insécurité alimentaire et étayera la prise de décisions fondées sur des données factuelles. Dans le cadre de cette collaboration, le PAM travaillera aux côtés des institutions nationales pour renforcer les capacités d'analyse, perfectionner les mécanismes de coordination et appuyer la prise en main par le Gouvernement de cadres de suivi de la sécurité alimentaire solides et dirigés par les autorités nationales.

Mesures de gestion et d'atténuation des risques

8. Une mise à jour régulière du registre des risques du bureau de pays permettra de déterminer les mesures à prendre en matière de préparation et d'atténuation des risques. Dans les domaines prioritaires, le PAM a alloué des ressources spécifiques pour le registre des risques, le contrôle et les activités visant à donner des assurances. Il a mis en place des procédures opératoires normalisées et des cadres de gestion des risques afin de limiter les risques en matière de santé, de sécurité et de sûreté.

9. Les déplacements de demandeurs d'asile en direction du nord de la Côte d'Ivoire devraient se poursuivre alors que la sécurité demeure fragile dans les zones frontalières, ce qui présente des risques en matière d'accès et de continuité des opérations. Le PAM privilégiera la surveillance continue des risques, l'alerte rapide et la planification des interventions d'urgence, et collaborera avec les autorités nationales et locales pour atténuer les risques en matière de protection et de sécurité. Au niveau des programmes, l'exposition accrue aux aléas naturels risque d'aggraver l'insécurité alimentaire. Afin de réduire ce risque, le PAM renforcera la résilience des ménages et des communautés et investira dans des mesures de préparation de façon à diminuer progressivement la dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire. Le PAM veillera à ce que ses interventions soient conçues avec discernement afin de ne pas aggraver les différends locaux. L'assistance sera fournie en toute équité, compte dûment tenu de la complexité du contexte sociopolitique, et contribuera à soutenir activement les mesures prises pour favoriser la cohésion sociale. Le bureau de pays continuera de participer activement aux réseaux du système des Nations Unies chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Afin de limiter les risques liés à la protection, les capacités de tous les partenaires coopérants en matière de prévention et de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles seront évaluées, conformément à la circulaire de 2023 de la Directrice exécutive sur la question.

10. Afin de réduire les risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement et de distribution, des modèles logistiques seront conçus au préalable, en coopération avec le Gouvernement, en tenant compte des ressources nécessaires aux opérations et des évaluations des besoins et des risques.

11. Pour se prémunir contre le risque de fraude et de détournement des ressources, le PAM continuera de dématérialiser ses systèmes et renforcera les mesures relatives aux assurances à donner s'agissant de la gestion des identités, aussi bien pour les transferts de type monétaire que pour les transferts en nature. Afin de réduire son exposition aux risques fiduciaires et aux risques d'atteinte à sa réputation, le PAM mettra en œuvre des mesures visant à renforcer les contrôles internes et le respect des règles déontologiques ainsi qu'à favoriser la transparence et le respect de l'obligation de rendre compte. Tous les partenaires coopérants devront se soumettre à une procédure d'agrément rigoureuse via le portail des partenaires de l'Organisation des Nations Unies, à des évaluations annuelles de la performance et à des visites de contrôle régulières.

12. Le manque de compétences spécialisées risque de restreindre les moyens dont le PAM dispose pour fournir durablement une assistance technique et un appui à l'élaboration des politiques, ce qui pourrait ralentir l'institutionnalisation des capacités nécessaires à une prise en main nationale efficace.

Garanties sociales et environnementales

13. Le PAM mènera ses activités selon les modalités prévues dans sa politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle et son cadre pour la durabilité environnementale et sociale, élaboré en 2019. Il consolidera également ses mécanismes communautaires de remontée de l'information de façon à les rendre accessibles, réactifs et à même de traiter des plaintes, en particulier celles liées aux garanties sociales. Parallèlement, les activités menées au titre du présent PSP favoriseront l'adoption de pratiques écologiquement responsables, notamment l'appui à la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale destiné à réduire l'empreinte écologique du PAM et de ses partenaires.

ANNEXE III

Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays

TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ETABLI COMPTE TENU DES BESOINS *(en dollars)*						
Effet direct du PSP	**Activité**	**Année 1 2026**	**Année 2 2027**	**Année 3 2028**	**Année 4 2029**	**Total**
1	1	2 703 273	4 600 542	4 221 477	2 543 909	**14 069 201**
2	2	3 828 735	6 547 600	6 784 402	4 475 910	**21 636 646**
2	3	1 875 568	2 824 342	2 906 715	1 667 643	**9 274 268**
2	4	1 381 686	2 350 837	2 337 957	1 342 512	**7 412 992**
Total		**9 789 262**	**16 323 321**	**16 250 551**	**10 029 973**	**52 393 107**

TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS *(en dollars)*			
	Effet direct stratégique 1 du PAM	**Effet direct stratégique 3 du PAM**	**Total**
	Effet direct 1 du PSP	**Effet direct 2 du PSP**	
Domaine d'action privilégié	**Intervention face à une crise**	**Renforcement de la résilience**	
Transfert	9 830 236	26 016 407	**35 846 643**
Mise en œuvre	1 845 447	5 774 862	**7 620 308**
Coûts d'appui directs	1 534 835	4 193 620	**5 728 455**
Total partiel	13 210 517	35 984 889	**49 195 406**
Coûts d'appui indirects	858 684	2 339 018	**3 197 701**
Total	**14 069 201**	**38 323 906**	**52 393 107**

ANNEXE IV

Bénéficiaires par année

TABLEAU 3: BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE					
	2026	**2027**	**2028**	**2029**	**Total**
Total (hors chevauchement)	189 270	203 880	184 780	121 500	357 280

ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) ET/OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ										
	Effet direct 1 du PSP						**Effet direct 2 du PSP**			
	Activité 1						**Activité 2**		**Activité 3**	
Type de bénéficiaires	**Assistance alimentaire pour la création d'actifs (intervention d'urgence)**	**Distribution générale de vivres – Intervention en cas de chocs multiples**	**Distribution générale de vivres – Réfugiés**	**Distribution générale de vivres – Nutrition (enfants âgés de 6 à 59 mois)**	**Distribution générale de vivres – Nutrition (filles et femmes enceintes ou allaitantes)**	**Distribution générale de vivres – Réfugiés (sites)**	**Repas scolaires – Élèves des écoles primaires**		**Assistance alimentaire pour la création d'actifs**	**Résilience et gestion des risques**
Modalité	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**
Céréales		350					150			
Légumes secs		80					30			
Huiles		25					10			
Sel										
Sucre										
Super Cereal										
Super Cereal Plus				200	200					
Micronutriments en poudre										
Total kcal/jour		1 747		787	787		728			

RATION ALIMENTAIRE (*grammes/personne/jour*) ET/OU VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ										
	Effet direct 1 du PSP						**Effet direct 2 du PSP**			
	Activité 1						**Activité 2**		**Activité 3**	
Type de bénéficiaires	**Assistance alimentaire pour la création d'actifs (intervention d'urgence)**	**Distribution générale de vivres – Intervention en cas de chocs multiples**	**Distribution générale de vivres – Réfugiés**	**Distribution générale de vivres – Nutrition (enfants âgés de 6 à 59 mois)**	**Distribution générale de vivres – Nutrition (filles et femmes enceintes ou allaitantes)**	**Distribution générale de vivres – Réfugiés (sites)**	**Repas scolaires – Élèves des écoles primaires**		**Assistance alimentaire pour la création d'actifs**	**Résilience et gestion des risques**
Modalité	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Produits alimentaires**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**	**Transferts de type monétaire**
% de kcal d'origine protéique										
Transferts de type monétaire (*dollars/personne/jour)*	0,6		0,55			0,55		0,33	0,6	3,6*
Nombre de jours d'alimentation par an	180	90	180	180	180	90	70		90	1

Note: S'agissant des repas scolaires, le nombre de jours d'alimentation par an est une moyenne, différents modèles étant appliqués en collaboration avec le Gouvernement. La valeur unitaire des transferts de type monétaire assurés au titre de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs est calculée sur la base d'un panier de dépenses minimum, aussi bien pour l'effet direct 1 que pour l'effet direct 2. Il en va de même pour la distribution générale de vivres à destination des demandeurs d'asile (réfugiés). La distribution générale de vivres à destination des communautés d'accueil est quant à elle conforme au programme de filets de protection sociale du Gouvernement.

* Les transferts assurés au titre de la résilience et de la gestion des risques correspondent à l'appui apporté aux petits exploitants agricoles pour couvrir les primes d'assurance récolte.

ANNEXE VI

Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le portail de données sur les PSP[1].

Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;

c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;

d) la ventilation des transferts par modalité;

e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume le cas échéant;

f) un plan de hiérarchisation des priorités: ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

[1] Conformément à la politique en matière de plans stratégiques de pays (2016).

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance